

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021



<u>BALANCE GENERALE DU BUDGET</u>	3
I - <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	4
A – Les dépenses de fonctionnement	4
1. Les dépenses réelles de fonctionnement	5
1.1 - Détail charges de fonctionnement	5
1.2 - Charges à caractère général (chapitre 011)	7
1.3 - Charges de personnel (chapitre 012)	9
1.4 - Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	11
1.5 - Charges financières, exceptionnelles (chapitres 66, 67)	12
1.6 - Dépenses imprévues	13
2. Les opérations d'ordre	13
B - Les recettes de fonctionnement	14
1. Les recettes réelles de fonctionnement	15
1.1 - Atténuation de charges (chapitre 013)	17
1.2 - Produits des services (chapitre 70)	17
1.3 - Impôts et taxes (chapitre 73)	19
1.4 - Dotations et participations (chapitre 74)	20
1.5 - Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	21
1.6 - Produits financiers et exceptionnels (chapitres 76 et 77)	21
2. Les opérations d'ordre	21
II - <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	22
A – Les dépenses d'investissement	22
1. Les dépenses réelles d'investissement	23
2. Les opérations d'ordre	26
B – Les recettes réelles d'investissement	27
1. Les recettes réelles d'investissement	28
2. Les opérations d'ordre	29
III - <u>Présentation du CA : Résultats définitifs</u>	30

Balance générale du Compte Administratif

Section		Pour information		Opérations réelles Réalizations 2021	Opérations d'ordre	Total CA 2021	Total Crédits ouverts 2021 * (BP+DM+RAR n-1)	Taux réalisation CA/Crédits ouverts *
		Résultats reportés exercice 2020	Restes à réaliser de l'exercice 2021					
Investissement	Dépenses	1 856 264,41	536 929,08	1 771 854,23	72 758,96	1 844 613,19	2 764 815,59	66,72%
	Recettes	0,00	0,00	6 282 032,60	282 471,00	6 564 503,60	6 540 873,43	100,36%
Fonctionnement	Dépenses	0,00	0,00	9 690 358,82	242 362,97	9 932 721,79	11 036 492,81	90,00%
	Recettes	3 201 599,37	0,00	11 417 786,93	32 650,93	11 450 437,86	10 840 935,00	105,62%
TOTAL BUDGET EN €	Dépenses	1 856 264,41	536 929,08	11 462 213,05	315 121,93	11 777 334,98	13 801 308,40	85,33%
	Recettes	3 201 599,37	0,00	17 699 819,53	315 121,93	18 014 941,46	17 381 808,43	103,64%

* hors résultats reportés et virement entre sections

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2021 se décompose ainsi :

- Fonctionnement =

Dépenses = 9 932 721,79 € soit 84,34 % du budget total des dépenses,

Recettes = 11 450 437,86 € soit 63,56 % du budget total des recettes.

- Investissement =

Dépenses = 1 844 613,19 € soit 15,66 % du budget total des dépenses,

Recettes = 6 540 873,43 € soit 36,44 % du budget total des recettes.

Les opérations réelles sont les dépenses et recettes courantes qui génèrent des mouvements de fonds et donc qui impactent la trésorerie de la commune. Il s'agit des encaissements et décaissements effectifs.

Elles s'élèvent à 11 462 213,05 € en dépenses et 17 699 819,53 € en recettes.

Les opérations d'ordre sont des opérations en relation d'équilibre entre les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Il s'agit de jeux d'écriture, qui ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Leur montant pour 2021 est de 315 121,93 €.

Dans ces opérations se trouvent les amortissements des acquisitions faites sur les années précédentes.

Par rapport au budget primitif 2021 total (propositions nouvelles + décisions modificatives + virements de crédits + reste à réaliser n-1), le budget global est réalisé à 85,33 % en dépenses et 103,64 % en recettes.

I - Section de fonctionnement

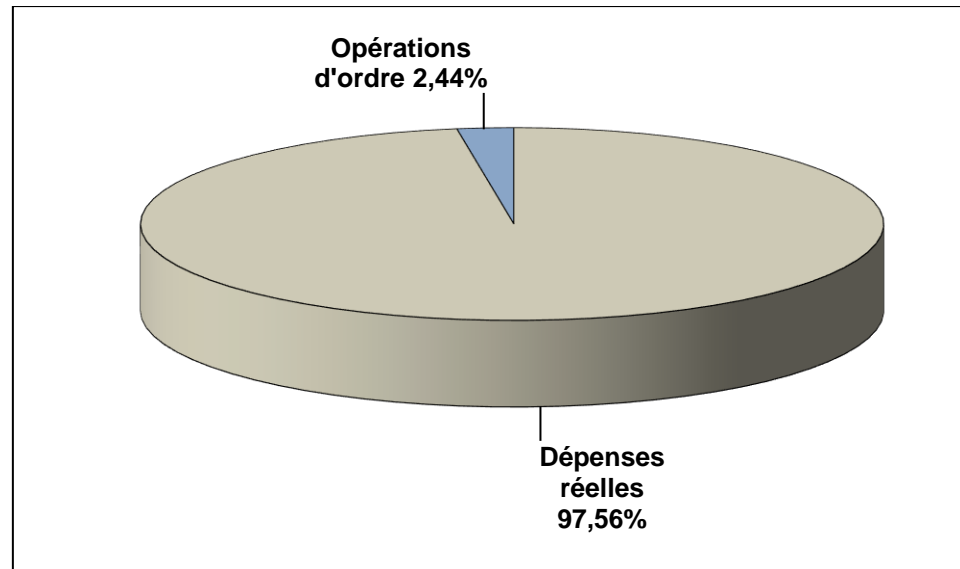
La section de fonctionnement regroupe :

- **toutes les dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...
- **toutes les recettes** que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et des amortissements que la collectivité a pu effectuer.

A – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de **9 932 721 ,79 €**, sont décomposées comme suit :

- Des dépenses réelles, pour 9 690 358,82 €,
- Des opérations d'ordre, pour 242 362,97 €.



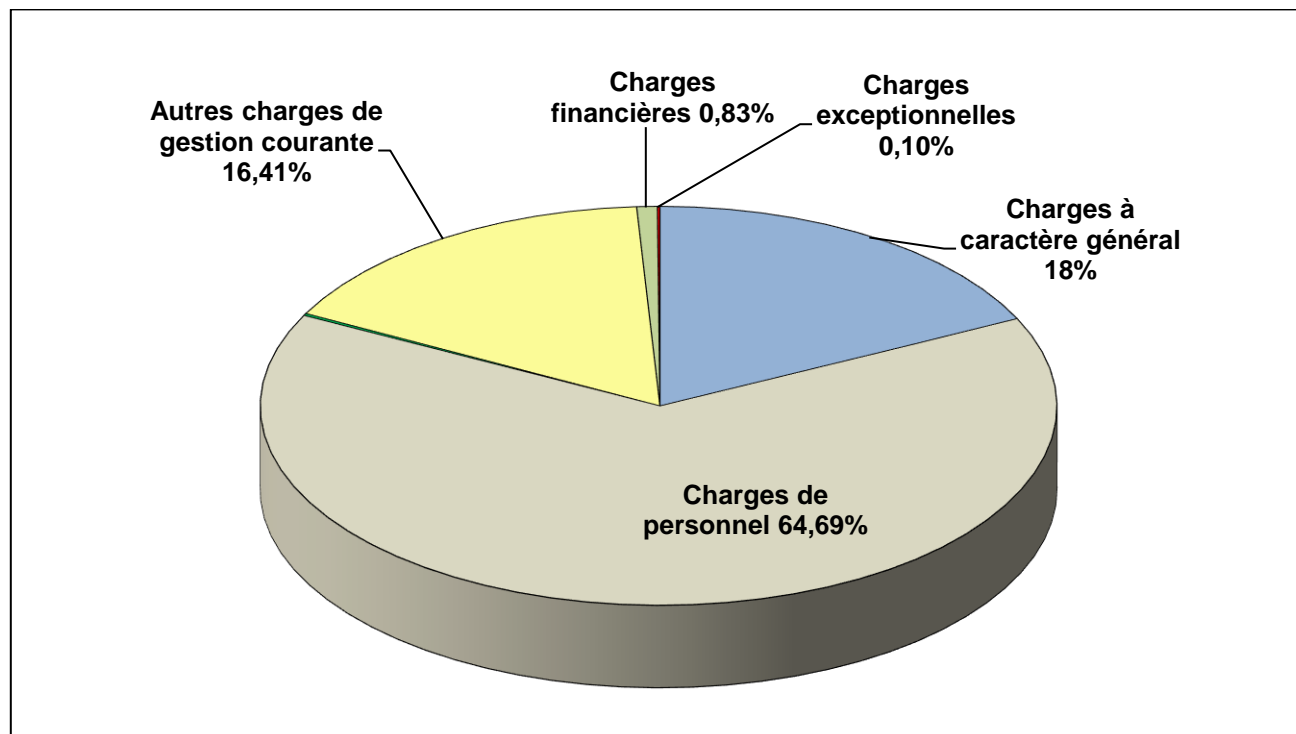
1. Les dépenses réelles de fonctionnement

1.1 Le détail des charges de fonctionnement

Chapitres		CA 2020	Crédits ouverts 2021 (BP+DM+RAR n-1)	CA 2021 (Réalisé)	Réalisation CA 2021 / BP 2021
011	Charges à caractère général	1 729 485,54	2 108 199,00	1 724 373,25	81,79%
	<i>dont 60 - Achats</i>	869 211,50	1 031 455,00	911 090,20	88,33%
	<i>61 - Services extérieurs</i>	574 471,04	646 195,00	545 033,14	84,34%
	<i>62 - Autres services extérieurs</i>	260 564,22	403 499,00	246 728,93	61,15%
	<i>63 - Impôts et taxes</i>	25 238,78	27 050,00	21 520,98	79,56%
012	Charges de personnel	6 119 302,56	6 558 340,00	6 269 104,56	95,59%
	<i>dont 6218 - Personnel affecté</i>	35 932,37	7 320,00	2 482,27	33,91%
	<i>633 - Impôts, taxes et assimilés</i>	153 356,89	180 474,00	164 075,20	90,91%
	<i>641 - Rémunérations du personnel</i>	4 307 575,41	4 575 814,00	4 428 965,57	96,79%
	<i>645, 647 & 648 - Charges</i>	1 622 437,89	1 794 732,00	1 673 581,52	93,25%
65	Autres charges de gestion courante	1 525 384,89	1 843 820,00	1 590 013,59	86,23%
	<i>dont 653-Municipalité:indemnités, cotisations,formations, frais de missions...</i>	211 736,16	208 300,00	165 410,27	79,41%
	<i>6558 - Autres contributions obligatoires</i>	112 289,81	102 380,00	82 018,08	80,11%
	<i>658 - Charges de gestion courante</i>	263 410,50	293 440,00	268 118,16	91,37%
	<i>657362 - Subventions au CCAS</i>	693 000,00	956 125,00	813 000,00	85,03%
	<i>6574 - Subventions aux associations</i>	230 409,50	277 575,00	256 934,50	92,56%
	<i>Autres dépenses</i>	14 538,92	6 000,00	4 532,58	75,54%
66	Charges financières	88 787,30	86 000,00	80 448,97	93,55%
67	Charges exceptionnelles	44 020,36	19 200,00	9 856,45	51,34%
68	Provisions	0,00	2 000,00	0,00	0,00%
014	Atténuations de produits	3 550,00	20 265,00	16 562,00	81,73%
022	Dépenses imprévues	0,00	163 446,00	0,00	0,00%
	Total des dépenses réelles en €	9 510 530,65	10 801 270,00	9 690 358,82	89,71%

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre		CA 2021	Répartition en %
011	Charges à caractère général	1 724 373,25	18%
012	Charges de personnel	6 269 104,56	64,69%
014	Atténuations de produits	16 562,00	0,17%
65	Autres charges de gestion courante	1 590 013,59	16,41%
66	Charges financières	80 448,97	0,83%
67	Charges exceptionnelles	9 856,45	0,10%
Total des dépenses réelles en €		9 690 358,82	100,00%



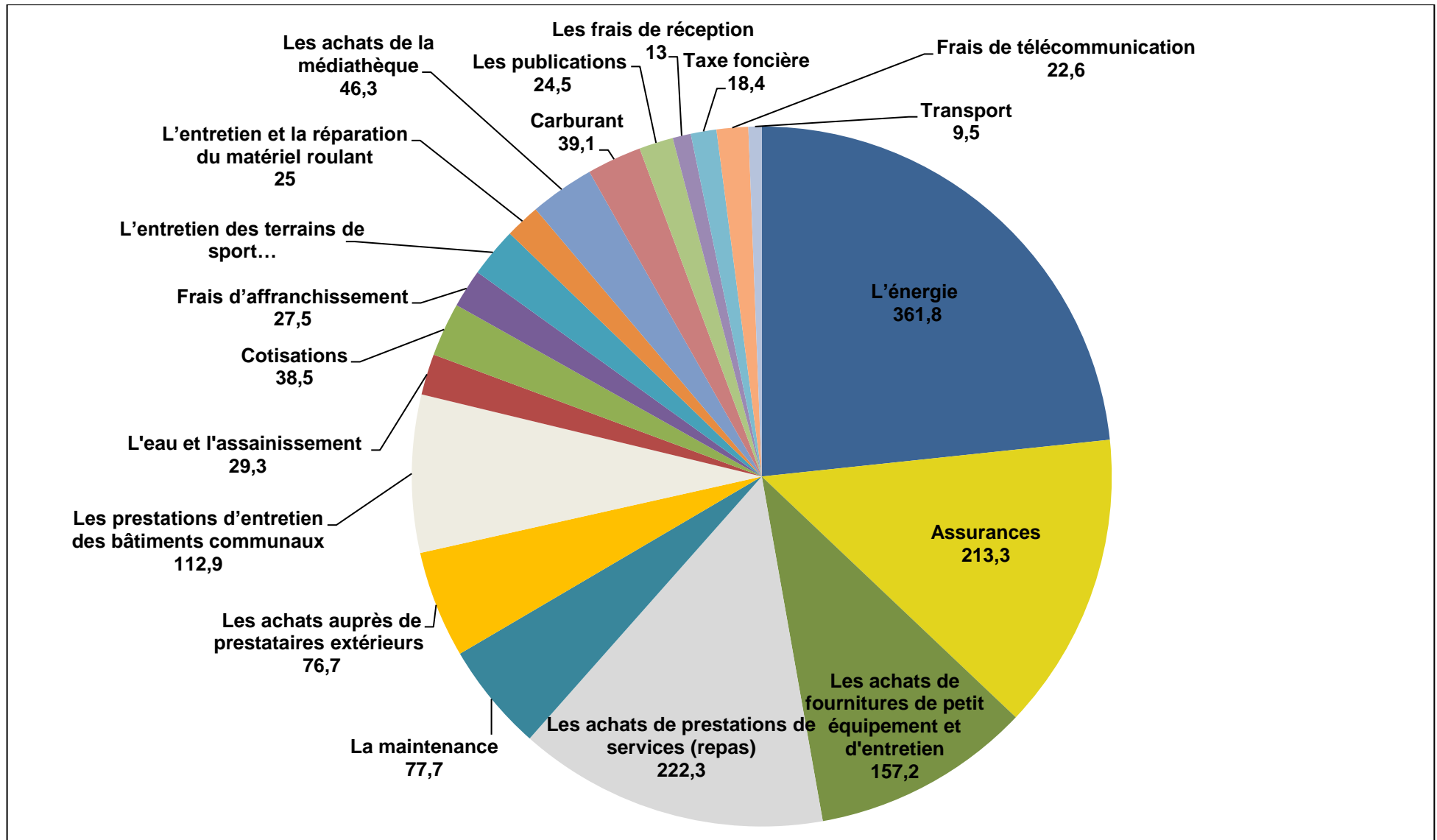
1.2 - Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services. **Pour un montant de 1 724 373,25 €, elles représentent 17,79 % des dépenses réelles de fonctionnement, et 15,96% des crédits ouverts de fonctionnement.**

Parmi celles-ci on peut noter les principales dépenses suivantes :

Dépenses	BP 2021 en K€	CA 2021 en K€	Réalisation BP/CA 2021
L'énergie : concerne l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux	402	361,8	90%
Les assurances	217,1	213,3	98,25%
Les achats de fournitures de petit équipement nécessaires aux divers travaux d'entretien et de remise en état relatifs à l'ensemble des bâtiments communaux	199,7	157,2	78,72%
Les achats de prestations de services : concernent les repas servis aux enfants dans le cadre de la restauration scolaire et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)	241,6	222,3	92,01%
La maintenance des installations communales, et notamment de chauffage	82,6	77,7	94,07%
Les achats auprès de prestataires extérieurs : la voirie, des contrats pour la régie de quartier des Provinces, certains prestataires ATE	157,3	76,7	48,76%
Les prestations d'entretien des bâtiments communaux	154,9	112,9	72,89%
L'eau et l'assainissement : les consommations d'eau et l'assainissement des bâtiments mais également des parcs et équipements sportifs et culturels	33,5	29,3	87,46%
Frais d'affranchissement	34	27,5	80,88%
L'entretien des terrains de sport	38,7	35,6	91,99%
Les publications : les documents de communication communale présentant les diverses activités proposées par la commune, les diverses manifestations, ainsi que les journaux municipaux reflétant la vie communale	42	24,5	58,33%
L'entretien et la réparation du matériel roulant	30,7	25	81,43%
Les achats de la médiathèque : l'acquisition de livres, CD, DVD et les abonnements à divers journaux et revues	46,9	46,3	98,72%

Détail des principales charges générales par nature (en K€) :



1.3 - Charges de personnel (chapitre 012)

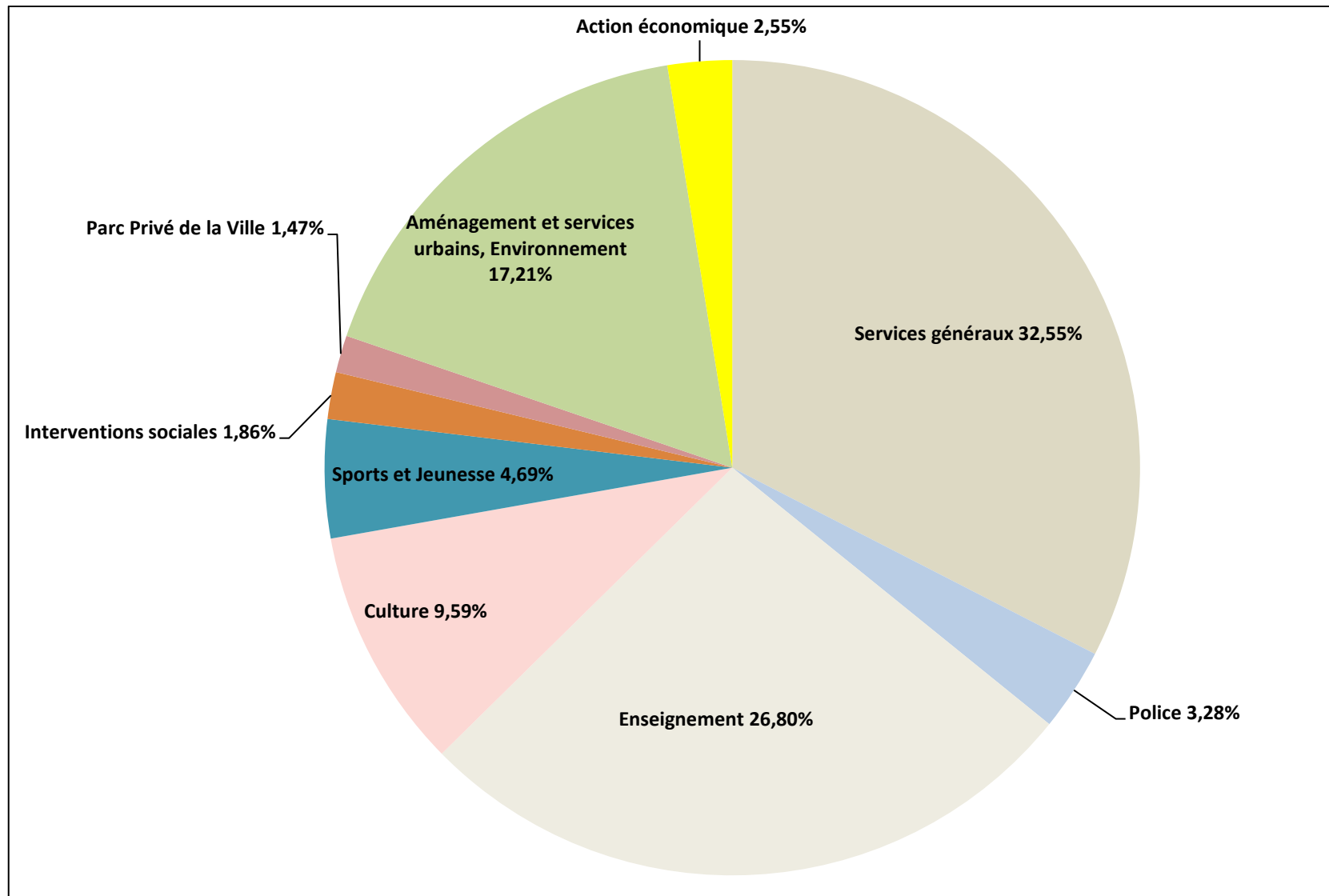
Ce chapitre regroupe l'ensemble des traitements et charges sociales des agents employés par la commune, ainsi que les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, à la contribution obligatoire auprès du FIPHFP, aux frais de formation, aux honoraires médicaux, à la subvention versée auprès du Comité Social du personnel, ainsi qu'aux autres frais relatifs au personnel.

En 2021, pour un montant de 6 269 104,56€ ces charges représentent 64,69 % des dépenses réelles de fonctionnement, et 58,04 % du budget primitif de fonctionnement, pour un taux de réalisation de 95,59 %.

Parmi celles-ci on peut noter les principales dépenses suivantes :

- La rémunération du personnel titulaire et non titulaire : 4 428 K€ dont 875 K€ pour le personnel non titulaire, crédits inscrits au BP 2021 = 4 575 K€,
- Les charges de personnel (cotisations à l'URSSAF, médecine du travail...) : 1 673 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 1 794 K€,
- Les impôts, taxes et assimilés (cotisations au CNFPT et Centre de gestion...) : 164 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 180 K€.

Détail des charges de personnel par fonction :



1.4 - Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les subventions versées aux associations et au CCAS, ainsi que les formations, indemnités et charges de l'ensemble des élus de la commune.

Budgétées à 1 843 K€, la commune a versé 1 590 K€ au titre de ces dépenses en 2021. Elles représentent 16,41 % des dépenses réelles de fonctionnement et 14,72 % du budget primitif de la section de fonctionnement.

Parmi celles-ci on peut noter les principales dépenses suivantes :

Dépenses	BP 2021 en K€	CA 2021 en K€	Réalisation BP/CA 2021
Subvention d'équilibre versée au Centre communal d'Action Sociale	933	790	84,67%
Subventions aux associations	277	256	92,41%
Indemnités et frais de municipalité	208	165	79,32%
Charges de fonctionnement du Champ-le-Boeuf	167	147	88,02%
La participation au fonctionnement du DRE	23	23	100,00%
Prestation DSIT	154	154	100,00%

L'action sociale est menée conjointement avec la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale. Elle est financée par la commune au travers du versement de la subvention d'équilibre. Il convient de rappeler que depuis 2016, le CCAS verse l'intégralité des subventions relatives à la petite enfance évaluées à 69,1 K€ en 2021. La fréquentation accrue des établissements de la petite enfance a eu pour conséquence une hausse des recettes versées par la CAF en 2021, réduisant d'autant la subvention d'équilibre à verser par la commune.

La commune participe au rayonnement associatif sur le territoire.

En 2021, elle a versé 256 K€ de subventions directes à plus de 150 associations de diverses thématiques : culturelles, sportives, sociales.... Parallèlement, la municipalité a également versé des subventions indirectes au travers de prêts de matériels par exemple, dont le montant est évalué à 304 K€. Afin de soutenir le tissu associatif et leur permettre de disposer de trésorerie pour organiser leurs activités, la Ville a versé le solde en 2021 et non 2022 comme les années précédentes.

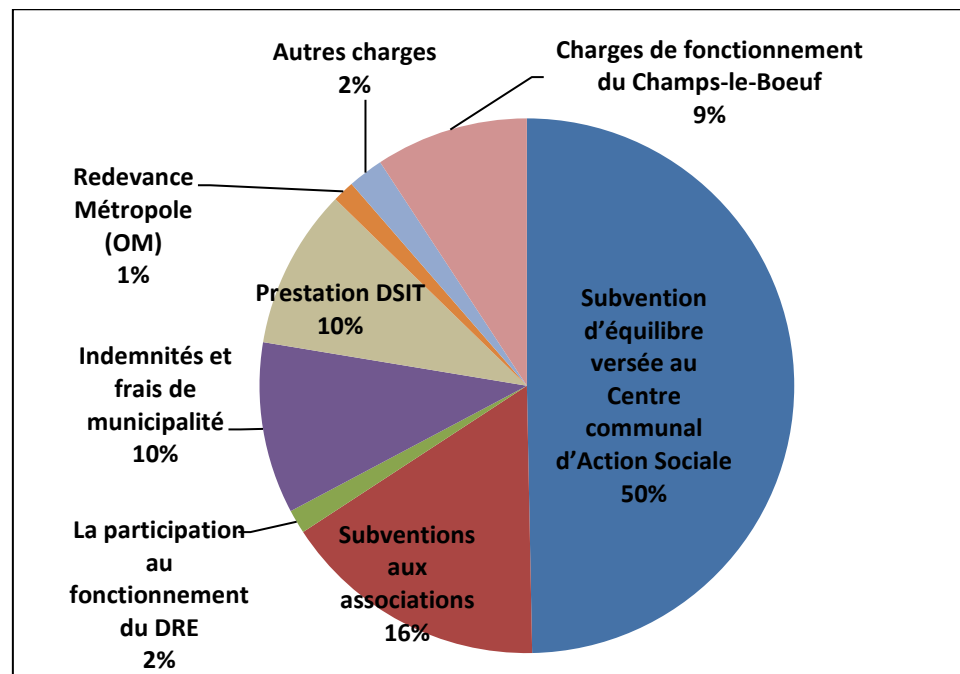
En 2021, le Maire étant toujours Député en raison d'une procédure administrative, il n'a perçu aucune indemnité communale, engendrant ainsi une baisse annuelle de cette dépense.

La Ville participe au fonctionnement du Dispositif de Réussite Educatif (DRE) via le versement au dispositif d'une subvention de 23 K€.

Le DRE accompagne les familles et enfants en mettant en place des actions spécifiques pour chaque niveau d'éveil des jeunes qui vont de 2 à 16 ans, ainsi que des actions parentales. En 2021, environ 99 familles ont été suivies et accompagnées.

Les prestations DSIT, d'un montant de 154 K€, constituent les charges rétribuées à la Métropole du Grand Nancy dans le cadre des contributions informatiques.

Détail des principales charges de gestion courante (en K€)



1.5 - Charges financières et charges exceptionnelles (chapitres 66 et 67)

Ces charges, d'un montant de 90 K€, représentent 0,93 % des dépenses réelles de fonctionnement, et 0,74 % du Budget Primitif de fonctionnement.

Parmi celles-ci on peut noter les principales dépenses suivantes :

- **charges financières** : 80 K€ qui couvrent les intérêts de la dette communale ; crédits inscrits au BP 2021 = 86 K€.

La collectivité n'ayant pas eu recours à de nouveaux emprunts, les remboursements des intérêts d'emprunt se sont réduits.

- **charges exceptionnelles** : 10 K€ qui recouvrent les bons vacances accordés aux enfants de la commune, les prix scolaires et les annulations de titres dans le cadre des redevances perçues (cantine par exemple); crédits inscrits au BP 2021 = 19 K€.

1.6 – Dépenses imprévues (chapitre 022)

Les crédits de ce chapitre "Dépenses imprévues" permettent d'alimenter d'autres lignes budgétaires lorsque cela est nécessaire afin de pouvoir engager et régler des dépenses qui n'étaient pas prévues lors de l'élaboration du budget primitif. Il n'y a aucun mandatement direct effectué sur cette ligne en 2021. Cette procédure permet donc de répondre rapidement à des aléas budgétaires imprévus sans solliciter une décision modificative de l'assemblée délibérante. Ces opérations se retrouvent, en nature, à l'identique chaque année.

2. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement, d'un montant de **242 362,97 €**, sont constituées des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les dotations aux amortissements permettent de prendre en compte la détérioration au fil du temps de la plupart des immobilisations. Cette dépréciation se produit en raison de l'usure des biens ou simplement en raison du fait que les techniques ayant fortement évolué, le matériel devient obsolète et perd donc de la valeur.

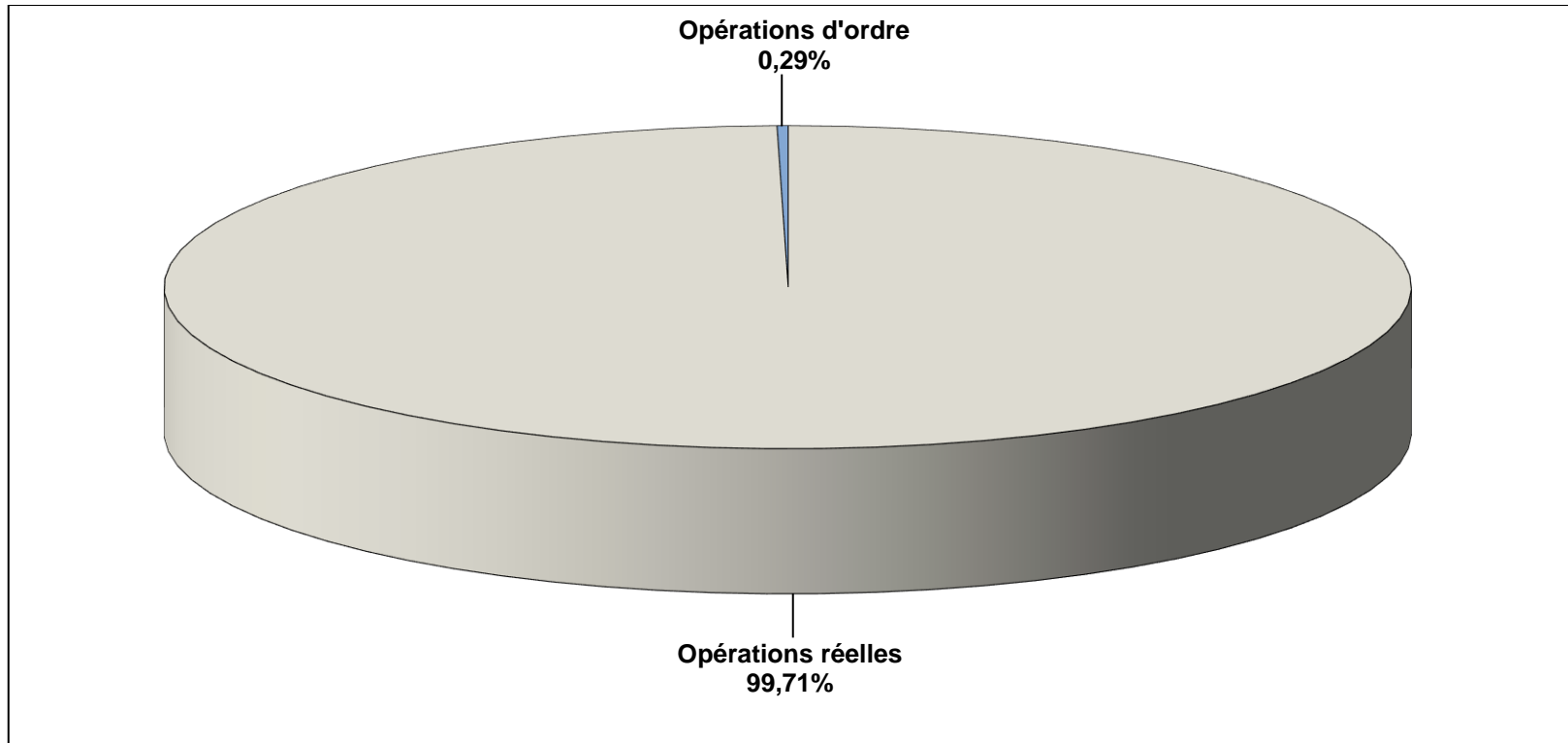
Parmi les immobilisations incorporelles amorties en 2021, nous pouvons recenser des études, l'acquisition de logiciels ou de licences informatiques, les primes de ravalement de façades, la participation aux charges du Champ-le-Bœuf.

Les immobilisations corporelles concernent l'acquisition de mobiliers et de matériels divers tels que du matériel informatique, des véhicules, des tables et fauteuils, des extincteurs, des fauteuils d'évacuation incendie, des aspirateurs, des motifs de Noël, des pietos, des tondeuses, du mobilier et matériels pour les écoles (couchettes, armoires, tables, chaises...), des panneaux acoustiques...

B – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, d'un montant total de **11 450 437,86 €**, sont décomposées comme suit :

- des recettes réelles, pour un montant de 11 417 786,93 €,
- des opérations d'ordre, pour un montant de 32 650,93 €.



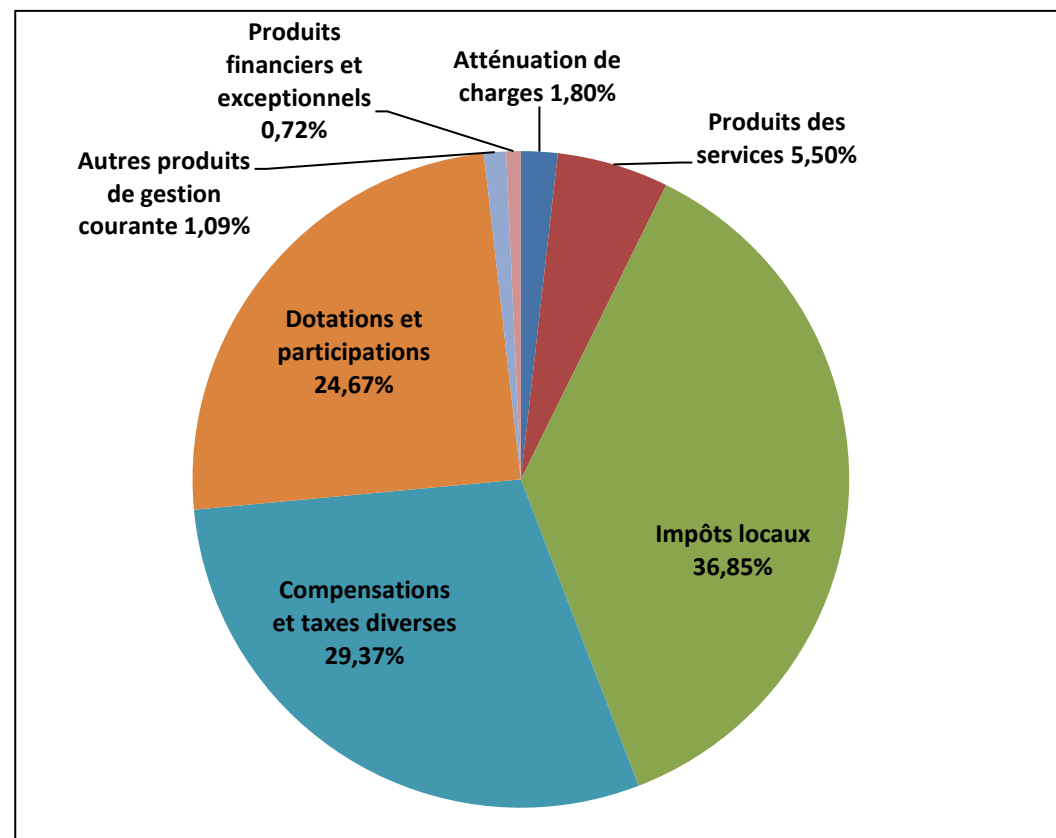
1. Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre		CA 2020	Crédits ouverts 2021 (BP+DM+RAR n-1)	CA 2021	Réalisation CA 2021 / BP 2021
013	Atténuation de charges	374 449,09	358 000,00	205 440,78	57,39%
70	Produits des services	377 819,33	413 895,00	628 367,29	151,82%
	<i>dont</i> 7062 - Services à caractère culturel	14 724,05	10 800,00	11 706,70	108,40%
	7063 - Services à caractère sportif et loisirs	34 858,00	40 000,00	34 120,99	85,30%
	7067 - Services scolaires et périscolaires	305 285,58	340 000,00	280 526,30	82,51%
	7084 - Mise à disposition de personnel	0,00	0,00	233 000,00	
	Autres recettes	22 951,70	23 095,00	69 013,30	298,82%
73	Impôts et taxes	7 079 696,03	6 816 500,00	7 561 165,59	110,92%
	<i>dont</i> 7311 - Impôts locaux	3 860 630,00	3 700 000,00	4 207 730,00	113,72%
	732 - Fiscalité reversée (TFL)	2 315 274,00	2 310 000,00	2 342 907,07	101,42%
	7351 - Taxe sur l'électricité	175 113,79	160 000,00	176 854,41	110,53%
	73681 - Taxes emplacements publicitaires	118 348,09	140 000,00	143 016,83	102,15%
	7381 - Taxe droits de mutation	604 948,36	500 000,00	665 763,24	133,15%
	Autres recettes	5 381,79	6 500,00	24 894,04	382,99%
74	Dotations et participations	3 202 625,88	3 048 400,00	2 817 013,77	92,41%
	<i>dont</i> 7411 - DGF	1 279 010,00	1 250 000,00	1 224 010,00	97,92%
	74123 - DSLI	1 022 503,00	940 000,00	1 056 361,00	112,38%
	74741 et 7475 - Participations communes	191 035,33	202 000,00	178 092,66	88,16%
	7478 - Participations autres organismes	247 452,18	209 500,00	236 906,05	113,08%
	7483 - Compensation des exonérations fiscales	369 368,00	363 000,00	45 334,96	12,49%
	Autres recettes	93 257,37	83 900,00	76 309,10	90,95%
75	Autres produits de gestion courante	117 466,37	116 810,00	123 975,78	106,13%
76&77	Produits financiers et exceptionnels	27 023,00	30,00	81 823,72	77,00%
	Total des recettes réelles en €	11 179 079,70	10 753 635,00	11 417 786,93	106,18%

Il est de coutume d'être prudent et de n'inscrire que les recettes certaines au budget primitif, c'est-à-dire qui ont fait l'objet d'une notification d'attribution, d'une signature d'acte notarié... De fait, le taux de réalisation est généralement supérieur à 100 %.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2021	Répartition en %
Atténuation de charges	205 440,78	1,80%
Produits des services	628 367,29	5,50%
Impôts locaux	4 207 730,00	36,85%
Compensations et taxes diverses	3 353 435,59	29,37%
Dotations et participations	2 817 013,77	24,67%
Autres produits de gestion courante	123 975,78	1,09%
Produits financiers et exceptionnels	81 823,72	0,72%
Total en €	11 417 786,93	100,00%



1.1 - Atténuation de charges (chapitre 013)

Il s'agit des versements sur arrêts maladie du personnel versés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et par notre assureur des arrêts maladie du personnel. Depuis 2021, ces recettes sont désormais imputées au chapitre « produits des services ».

Ces remboursements, d'un montant de 205,4 K€, représentent 1,80 % des recettes réelles de fonctionnement, et 1,91 % des crédits ouverts de fonctionnement en 2021.

1.2 - Produits des services utilisés par les Laxoviens (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe les redevances perçues par la commune et versées par les utilisateurs des services proposés par la collectivité : concessions des cimetières, abonnements médiathèque, accueils de loisirs sans hébergement, restauration scolaire, locations de salles municipales, les remboursements du personnel mis à disposition du CCAS...

En 2021, la commune a perçu 628,3 K€ correspondant à 5,50 % des recettes réelles de fonctionnement, et 5,84 % des crédits ouverts de fonctionnement.

Les principales ressources sont :

- **les sommes versées par les bénéficiaires des services proposés par la collectivité** en matière :

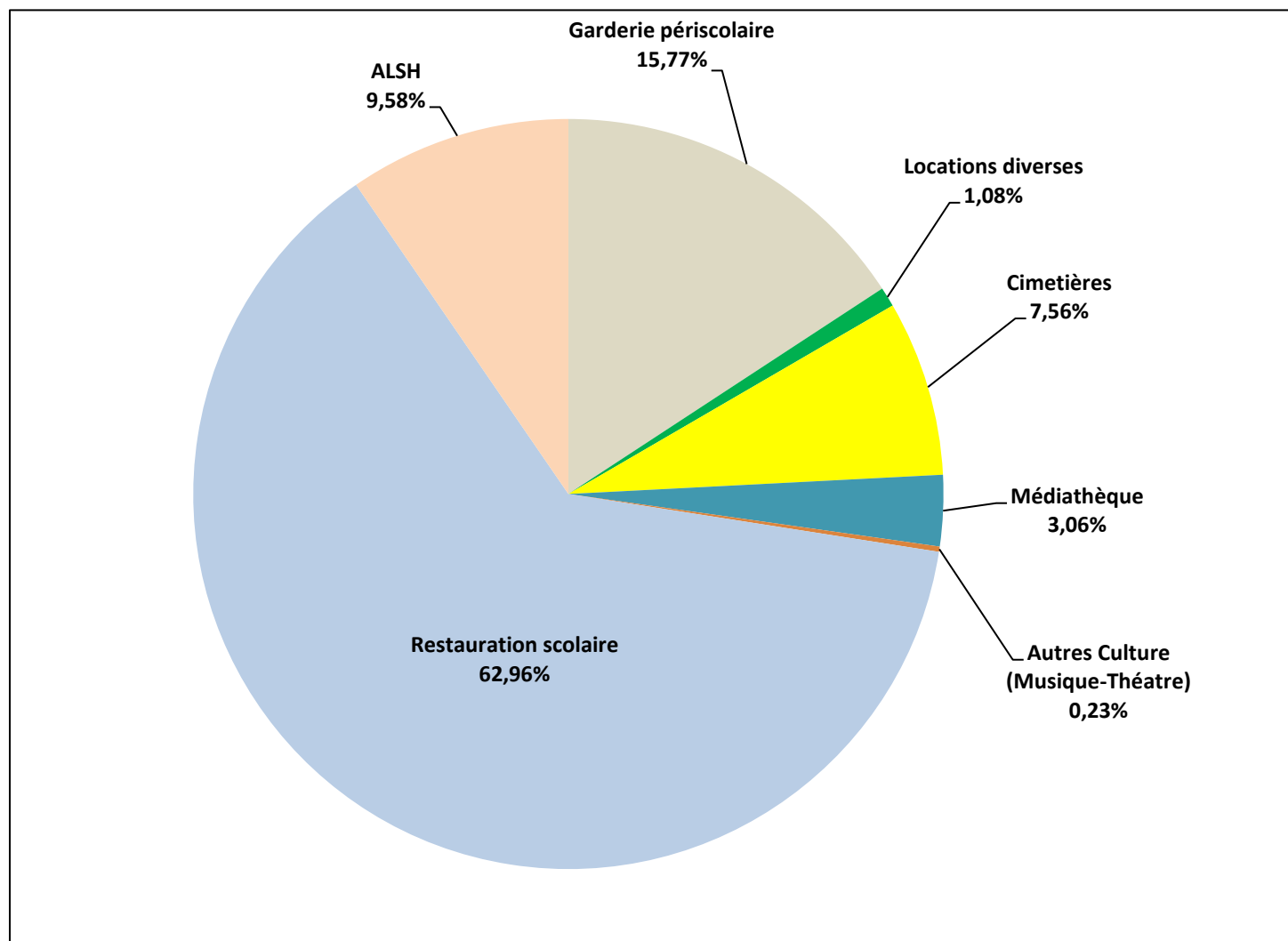
- > scolaire et périscolaire pour 280 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 340 K€,
- > culturelle pour 11 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 10 K€,
- > sportive et de loisirs pour 34 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 40 K€.

- **le remboursement du personnel mis à disposition** du CCAS pour 233 K€,

- **les autres recettes** : 69 K€, crédits inscrits au BP 2021 = 23 K€.

Il s'agit du produit des concessions de cimetières et de celui des locations des diverses salles.

Répartition par sous-fonctions des produits des services utilisés par les Laxoviens :



1.3 - Impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre regroupe les impositions communales ainsi que les taxes fiscales. **D'un montant total de 7 561 K€, il représente 66,22 % des recettes réelles de fonctionnement, et 70,31 % des crédits ouverts de fonctionnement en 2021.**

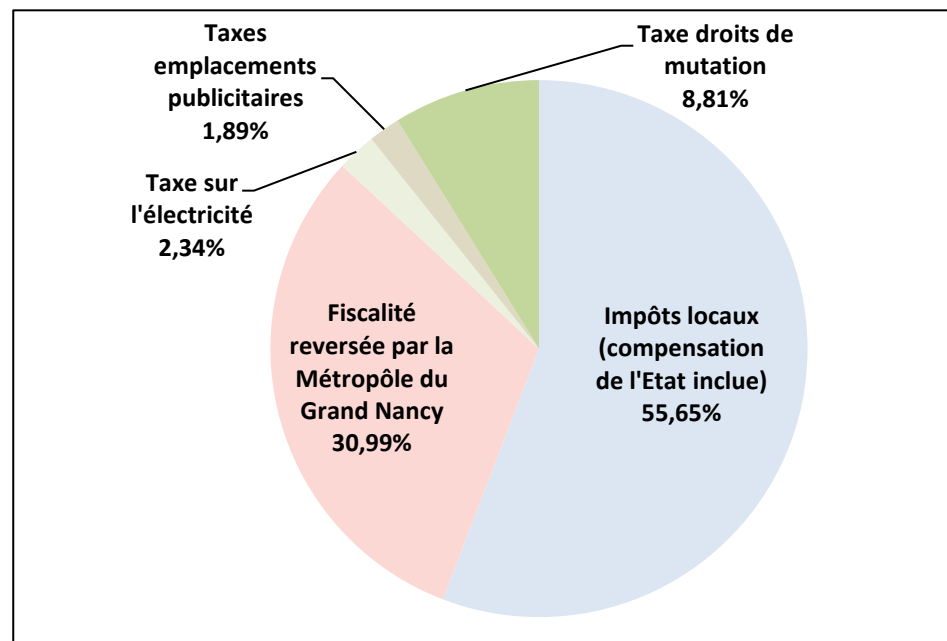
Les postes les plus significatifs sont :

- Les impôts locaux et contributions directes pour 4 207 K€ intégrant :
 - la compensation de la suppression de la taxe d'habitation par l'Etat évaluée à 2 239 K€
 - les impôts locaux versés à la commune et évalués à 1 968 K€
- Le reversement reçu de la Métropole du Grand Nancy, au titre de l'attribution de compensation pour 2 342 K€,
- La taxe additionnelle aux droits de mutation pour 665 K€,
- La taxe sur l'électricité pour 176 K€,
- La taxe sur les emplacements publicitaires pour 143 K€.

Par rapport à 2020, l'augmentation des recettes de ce chapitre s'explique principalement par la perception de la compensation de la taxe d'habitation sous ce chapitre comptable. Pour rappel, cette recette était jusqu'à lors versée au chapitre 74 « dotations ».

A Laxou, les impôts locaux représentent 36,85% des recettes réelles de fonctionnement et environ la moitié des impôts et taxes perçus. La volonté de ne pas augmenter les taux des impôts communaux depuis 15 ans impose une maîtrise budgétaire partagée par la municipalité et les services. Pour rappel, les trois taxes locales sont les plus faibles de la Métropole du Grand Nancy par rapport aux villes de même strate.

Répartition des principaux impôts et taxes :



1.4 - Dotations et participations (chapitre74)

Ce chapitre regroupe les participations et subventions versées par les divers organismes.

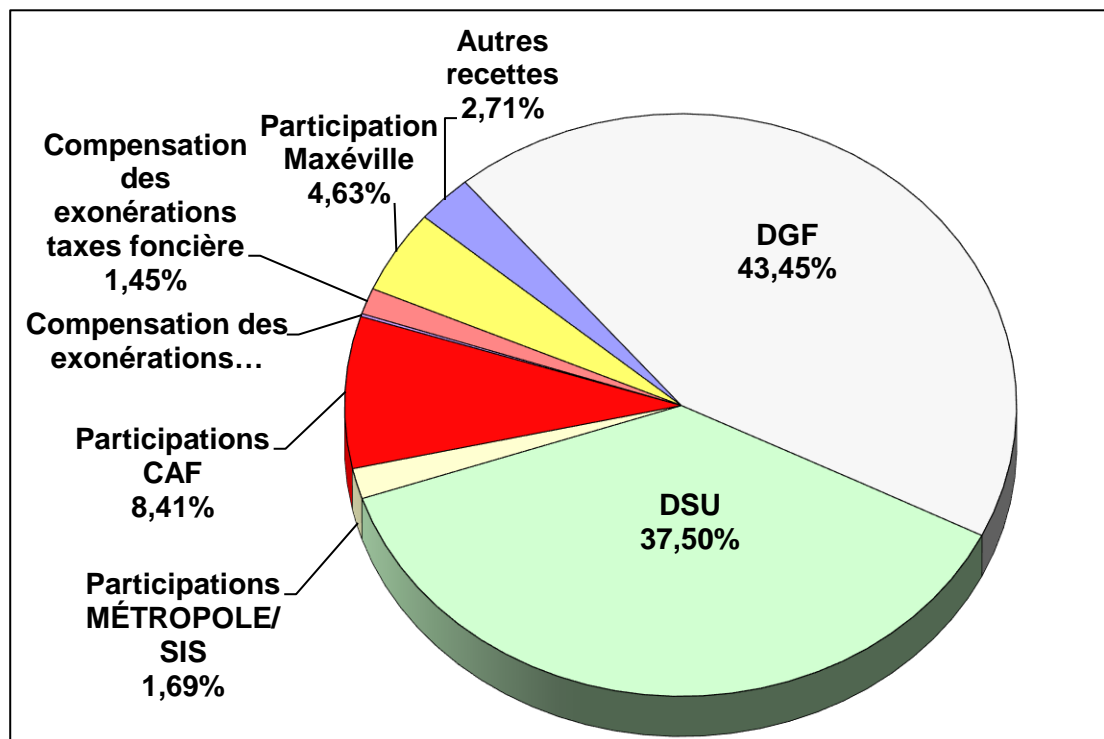
D'un montant total de 2 817 K€, elles représentent 24,67 % des recettes réelles de fonctionnement, et 26,20 % des crédits ouverts de fonctionnement en 2021.

En 2021, la commune a perçu moins de dotation globale de fonctionnement et de dotation nationale de péréquation. En 2021 les recettes liées à la dotation de solidarité urbaine (DSUCS) ont augmenté par rapport à 2020. Pour rappel, la commune compte 35 % de logements sociaux et les bailleurs sociaux sont exonérés de taxe foncière sur ces derniers. La réduction du nombre de logements sociaux dans la commune entraîne une réduction de la DSUCS, c'est pourquoi la municipalité s'engage dans la rénovation urbaine des Provinces.

Les principales dotations et participations sont :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'Etat pour un montant de 1 224 K€,
- La Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) versée par l'Etat pour un montant de 1 056 K€,
- Les participations des autres organismes (CAF) pour un montant de 236 K€,
- Les participations de Maxéville dans le cadre de la convention du Champ-le-Bœuf pour un montant de 130 K€,
- Les compensations versées par l'Etat dans le cadre des exonérations fiscales pour 45 K€.

Répartition des dotations et participations :



1.5 - Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ces produits représentent 1,09 % des recettes réelles de fonctionnement pour un montant de 123 K€, et 1,15 % des crédits ouverts de fonctionnement en 2021.

Ils sont constitués principalement par :

- les **revenus des immeubles** (locations des logements communaux) pour 48 K€, les locations de terrains pour 2 K€,
- la **participation aux charges du Champ-le-Bœuf** pour un montant de 45 K€.

Pour rappel, Maxéville a versé 45 K€ à la commune et a facturé 56 K€ à Laxou pour les activités relatives à la convention qui lie les deux communes.

1.6 - Produits financiers et exceptionnels (chapitres 76 et 77)

Ces produits représentent 0,72 % des recettes réelles de fonctionnement pour un montant arrondi de 81 K€, et 0,72 % des crédits ouverts de fonctionnement en 2021.

Ces produits exceptionnels sont constitués principalement par des **produits exceptionnels divers** pour 67 K€ et des produits de cession pour 5 K€.

2. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre en recette de fonctionnement, d'un montant de 32 650,93 €, sont constituées des immobilisations corporelles dans le cadre des travaux en régie.

II - Section d'investissement

La section d'investissement correspond aux opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine : acquisitions diverses, travaux, dette en capital.

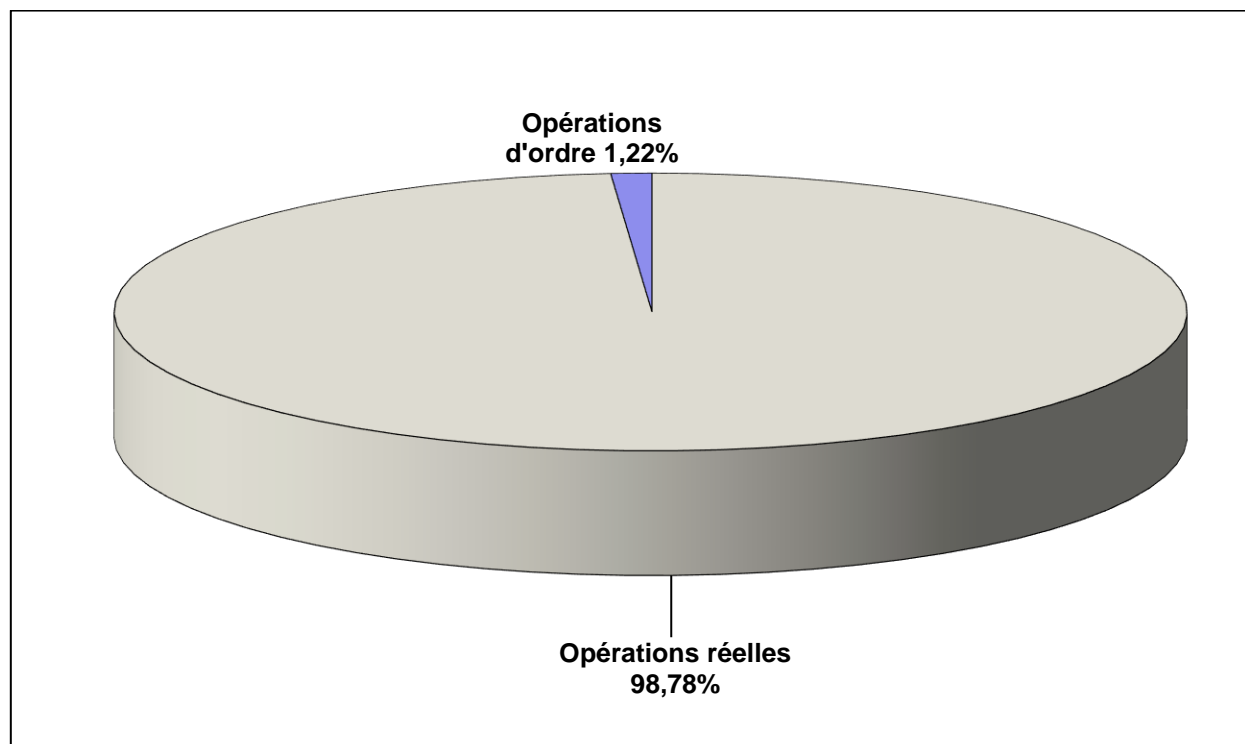
Cette section comporte :

- **en dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité : travaux en cours, acquisitions diverses...
- **en recettes** : les emprunts, les subventions de l'État et des autres partenaires financiers.

A – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, d'un montant total de **1 746 837,04 €**, sont décomposées comme suit :

- des dépenses réelles, pour 1 725 449,89 €,
- des opérations d'ordre, pour 21 387,15 €.



1. Les dépenses réelles d'investissement

Pour 2021, le montant des dépenses réelles d'investissement est de 1 771 K€. Le montant des dépenses reportées sur l'exercice 2022 est de 536,9 K€.

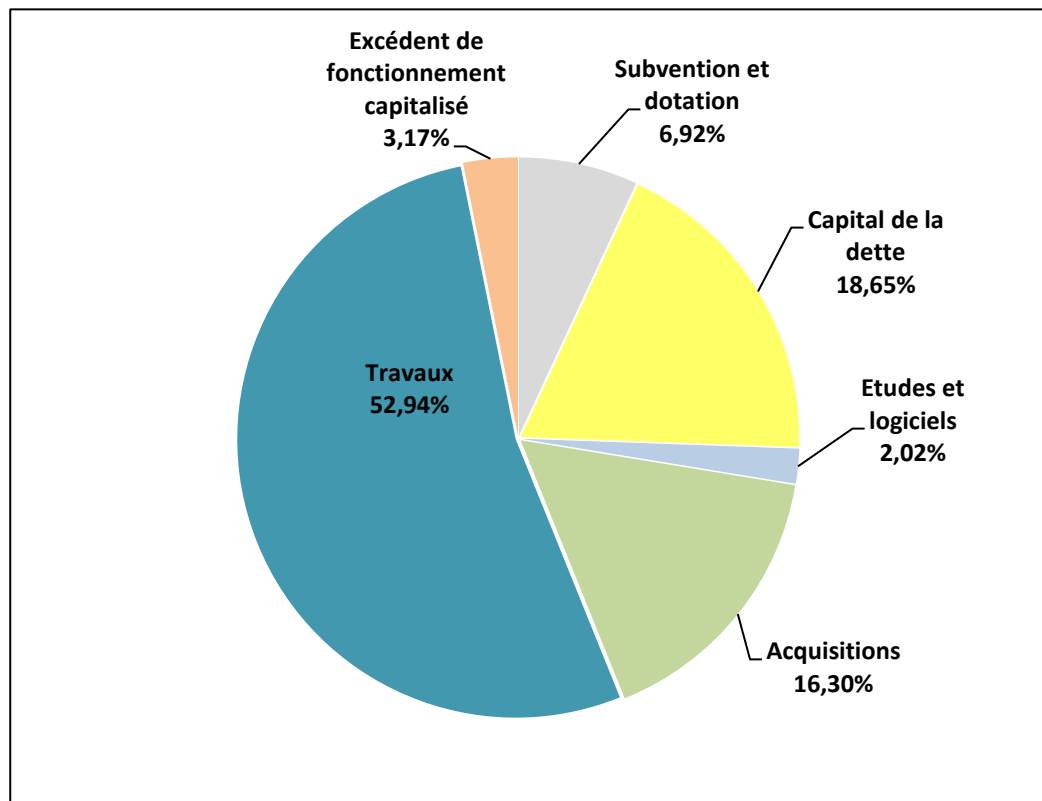
Nous noterons les taux de réalisation suivants :

Chapitres	CA 2020(Réalisé)	Crédits ouverts 2021 (BP+DM+RAR n-1)	CA 2021 (Réalisé)	Réalisation CA 2021 / BP 2021	Restes à réaliser	Taux (CA + RàR)
<i>020 - Dépenses imprévues</i>	0,00	51 630,00	0,00	100,00%		
Nature 10 - Opérations non ventilables	0,00	56 160,25	56 160,25	100,00%	0,00	100,00
<i>dont 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0,00	56 160,25	56 160,25	100,00%	0,00	100,00
Nature 13 - Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	100,00%
<i>dont 1388 - Autres subventions d'équipements</i>	0,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	100,00%
Nature 16 - Emprunts et dettes assimilées	344 911,16	330 470,00	330 464,31	99,998%	0,00	100,00%
<i>dont 1641 - Emprunts</i>	344 911,16	330 470,00	330 464,31	99,998%	0,00	100,00%
Nature 20 - Immobilisations incorporelles	33 369,36	213 570,51	158 373,18	74,15%	26 518,00	86,57%
<i>dont 2031 - Frais d'étude</i>	7 278,00	30 575,20	6 877,20	22,49%	3 698,00	34,59%
204 - Subvention	1 650,00	130 894,00	122 592,48	93,66%	0,00	93,66%
205 - Concessions et droits similaires	24 441,36	52 101,31	28 903,50	55,48%	22 820,00	99,27%
Nature 21 - Acquisitions	198 381,75	382 844,99	288 896,28	75,46%	62 113,34	91,68%
<i>dont 211 - Terrains</i>	0,00	53 500,00	53 440,00	99,89%	0,00	99,89%
213 - Construction	0,00	1 500,00	1 262,40	84,16%	0,00	84,16%
215 - Matériel technique	14 968,00	11 106,26	6 215,62	55,97%	4 846,64	99,60%
2161 - Œuvre d'art	0,00	1 800,00	1 789,00	99,39%	0,00	99,39%
2182 - Matériel de transport	79 880,00	58 800,00	43 869,63	74,61%	13 395,18	97,39%
2183 - Matériel bureau et informatique	26 340,13	86 388,83	50 768,62	58,77%	29 655,53	93,10%
2184 - Mobilier	18 976,68	38 377,71	29 973,02	78,10%	5 869,72	93,39%
2188 - Autres immobilisation	37 814,34	131 372,19	101 577,99	77,32%	8 346,27	83,67%
Nature 23 - Travaux (hors travaux en régie)	1 148 787,62	1 602 659,84	937 960,21	58,53%	448 297,74	86,50%
<i>dont 2312 - Terrains</i>	0,00	40 259,58	20 498,82	0,00%	19 759,58	0,00%
2313 - Constructions	1 115 356,76	1 535 126,25	892 439,57	58,13%	426 614,15	85,92%
2315 - Installations techniques	33 430,86	27 274,01	25 021,82	91,74%	1 924,01	98,80%
Nature 26 - Participation	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
261 - Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total des dépenses réelles	1 725 449,89	2 637 335,59	1 771 854,23	67,18%	536 929,08	87,54%

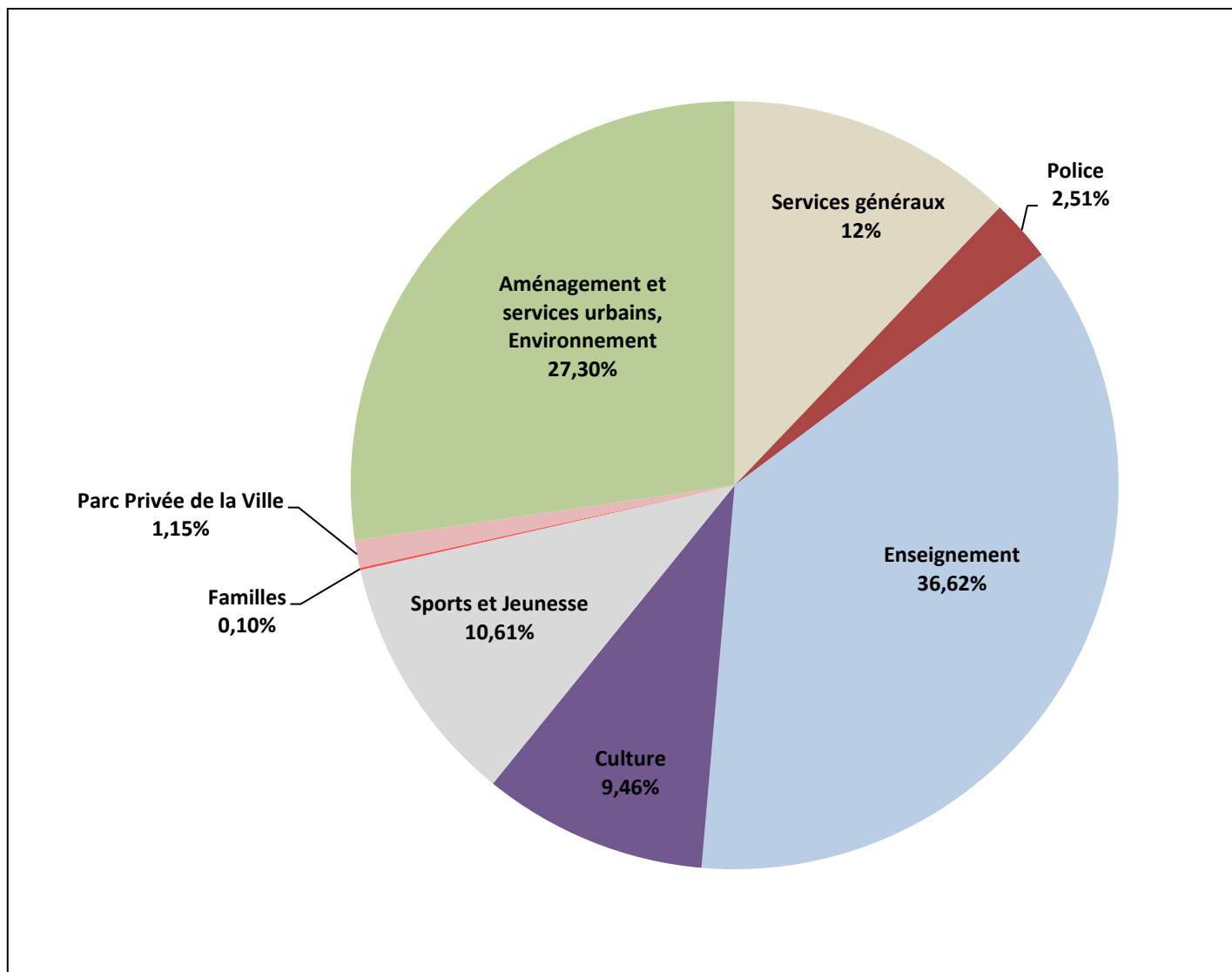
Les restes à réaliser correspondent aux reports de 2021 sur 2022 : acquisitions et travaux pour lesquels les factures n'ont pu être réglées sur l'exercice 2021.

Répartition des dépenses d'investissement par nature :

Nature	CA 2021	
Subvention et dotation	6,92%	122 592,48 €
Capital de la dette	18,65%	330 464,31 €
Études et logiciels	2,02%	35 780,70 €
Acquisitions	16,30%	288 896,28 €
Travaux	52,94%	937 960,21 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	3,17%	56 160,25 €
Total	100,00%	1 771 854,23 €



Répartition des dépenses totales d'investissement par fonction,
hors la fonction 01 qui regroupe les opérations non ventilables (essentiellement le remboursement de la dette pour 330 K€) :



La commune n'ayant pas contracté ou renégocié de nouveaux emprunts depuis 2016, cette dépense s'amenuise chaque année. En 2021, la commune a remboursé 330,4 K€.

L'état des charges relatives à la convention du Champ-le-Bœuf pour l'année 2019 n'ayant pu être liquidé fin 2020, la commune a dû reporter le montant de la subvention d'investissement à 2021. En 2021, la commune a liquidé les charges des exercices 2019 et 2020.

En 2021, la commune a exécuté des travaux pour 939,6 K€. De nombreuses opérations ont été réalisées : les travaux pour l'aménagement des extérieurs de la MVATL ont été finalisés. La maîtrise d'œuvre du pôle enfance a été attribuée.

Le patrimoine communal a été entretenu et amélioré : un bureau pour les animateurs de l'ATE a été créé à proximité de l'école Schweitzer, l'accès PMR à la médiathèque Gérard Thirion et à la salle Hausermann a été réalisé, le terrain de tennis n°7 du stade Gaston Lozzia a été rénové.

Les acquisitions évaluées à environ 288,8 K€ ont concerné l'achat d'un véhicule et de bennes pour le centre technique municipal, du matériel informatique, divers mobiliers et matériels pour les bâtiments communaux et les écoles.

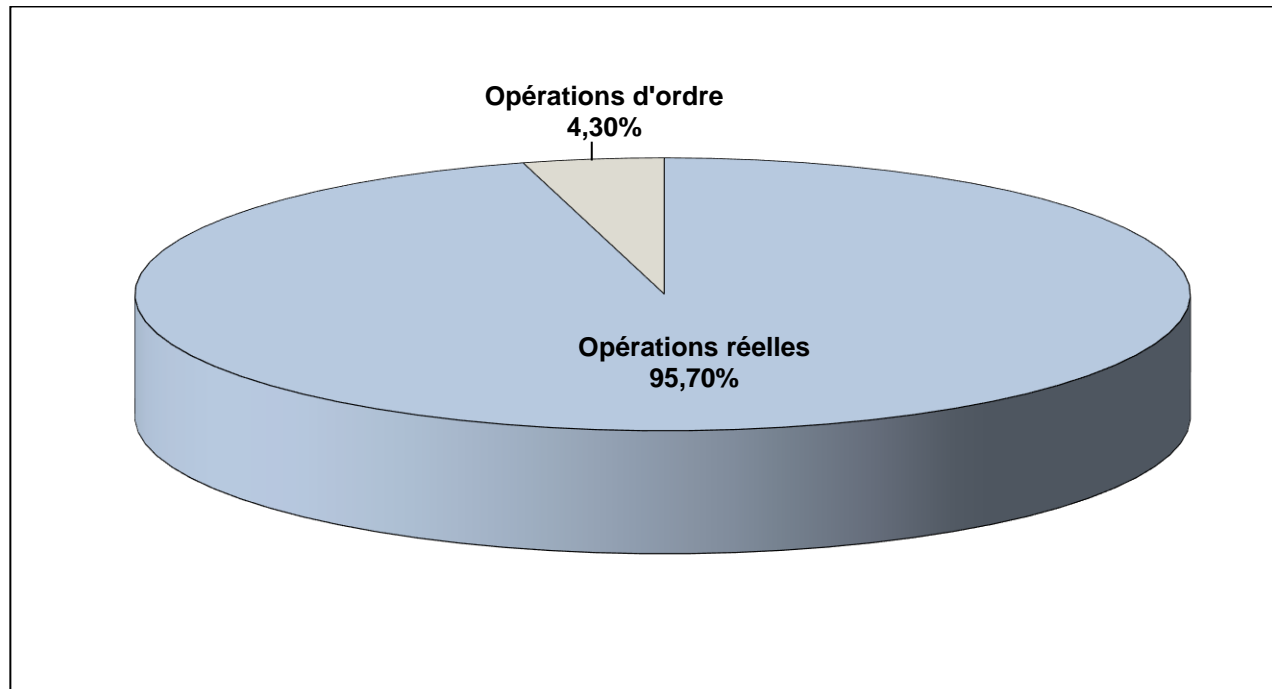
2. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre en dépense d'investissement, d'un montant de 72 758,96 €, sont constituées des immobilisations en cours dans le cadre des travaux en régie et des opérations patrimoniales.

B – Les recettes d'investissement


Les recettes d'investissement, d'un montant total de **6 564 503,60 €**, sont décomposées comme suit :

- Des recettes réelles, pour un montant de 6 282 032,60 €,
- Des opérations d'ordre, pour un montant de 282 471 €.



1. Les recettes réelles d'investissement

Pour 2021, le montant des recettes réelles d'investissement est de 6 282 K€, soit 95,7% du Budget Primitif de recettes d'investissement.

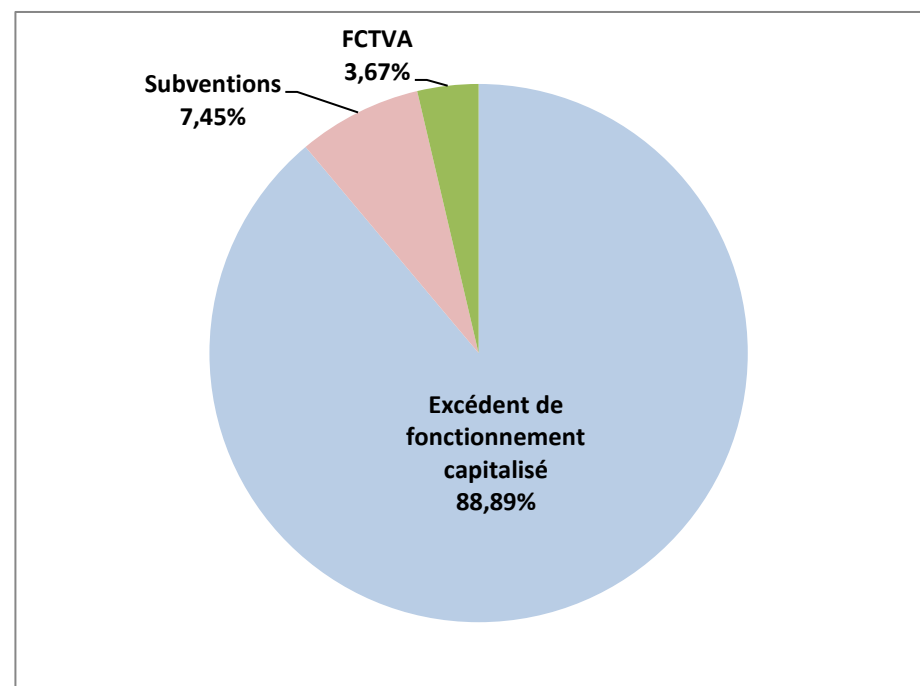
Chapitres	CA 2020 (Réalisé)	Crédits ouverts 2021 (BP+DM+RAR n-1)	CA 2021 (Réalisé)	Réalisation CA 2021/ BP 2021	Restes à réaliser	Taux (CA + RàR)
 Nature 10 - Dotations, fonds divers et réserves	253 078,57	5 803 623,82	5 813 939,19	100,18%	0,00	100,18%
<i>dont</i> 10222 - F.C.T.V.A.	253 078,57	220 000,00	230 315,37	104,69%	0,00	104,69%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	5 583 623,82	5 583 623,82	100,00%	0,00	100,00%
10251 - Don et legs en capital	0,00	0,00	0,00		0,00	
Nature 13 - Subventions	441 302,24	460 846,80	467 793,41	101,51%	0,00	101,51%
<i>dont</i> 1318 - Subvention d'équipement transférable	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
1321 - Etat	212 881,71	320 540,87	308 116,03	96,12%	0,00	96,12%
13241 - Commune membre du gfp	0,00	58 226,46	60 587,06	104,05%	0,00	104,05%
1381 - Etat	2 000,00	0,00	0,00		0,00	
1383 - Département	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
1385 - Métropole du Grand Nancy	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
1387 - Budget communautaire et fonds structurels FEDER	167 920,53	82 079,47	82 079,47	100,00%	0,00	0,00%
1388 - Autres	58 500,00	0,00	17 010,85		0,00	
Nature 16 - Emprunt	0,00	0,00	300,00	0,00%	0,00	0,00%
<i>dont</i> 165 - Dépôts et cautionnement reçus	0,00	0,00	300,00			
Nature 23 - Immobilisation en cours	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<i>dont</i> 238 - Avances et acomptes versée	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
Nature 26 - Autres Formes de Participation	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<i>dont</i> 266 - Autres formes de Participation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
276341 - Autres immobilisations sur commune du GFP	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
276351 - Autres immobilisations sur GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00%
Total des recettes réelles	694 380,81	6 264 470,62	6 282 032,60	100,28%	0,00	100,28%
Nature 024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 000,00	0,00			
Total des recettes réelles	694 380,81	6 265 470,62	6 282 032,60	100,26%	0,00	100,26%

Les recettes réelles d'investissement sont constituées par :

- l'**excédent de fonctionnement capitalisé** pour un montant de 5 583 K€, qui représente 88,88 % des recettes réelles d'investissement.
- le **Fonds de Compensation de la T.V.A.** pour un montant de 230 K€, qui représente 3,67 % des recettes d'investissement.
- les **subventions** reçues en 2021 d'un montant de 467 K€ représentent 7,45 % des recettes d'investissement. Elles sont relatives à la participation de la CAF, du FEDER dans le cadre des travaux du multiaccueil, et à l'ANRU pour l'opération des travaux extérieurs de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre. Les subventions relatives aux charges du Champ-le-Bœuf pour les années 2019 et 2020 ont été perçues en report 2021.

Répartition des recettes d'investissement par nature

Nature	CA 2021
FCTVA	230 315,37
Subventions reçues	467 793,41
Excédent de fonctionnement capitalisé	5 583 623,82
Emprunt	300,00
Total en €	6 282 032,60



2. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre en recettes d'investissement, d'un montant de 282 471 €, sont constituées des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles et des opérations patrimoniales.

III - Résultats définitifs du compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 dégage donc les résultats suivants :

VILLE DE LAXOU
Trésorerie Principale de Maxéville
Le

DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

	PREVU 2021	REALISE 2021
SECTION D'INVESTISSEMENT		
* Déficit de financement 2020		1 856 264,41
* Dépenses	4 623 220,16	1 844 613,19
* Recettes	6 543 013,59	6 564 503,60
Excédent de financement (Compte 001)		2 863 626,00 (A)
RAPPEL DES REPORTS INSCRITS AU BP 2022		
* Dépenses		536 929,08
* Recettes		0,00
Besoin de financement des reports		536 929,08 (B)
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
* Dépenses	11 043 632,97	9 932 721,79
* Recettes	14 049 674,53	11 450 437,86
Excédent de fonctionnement 2021		1 517 716,07 (C)
Excédent antérieur reporté (2020)		3 201 599,37 (D)
RESULTAT A AFFECTER		4 719 315,44 (E = C + D)
REPRISE ANTICIPEE		
1) Excédent reporté en investissement R001		2 863 626,00 (F = A)
Réserve complémentaire:		4 719 315,44
2) Prévision d'affectation en réserve R 1068		1 300 000,00 (G)
3) Report en fonctionnement R002		3 419 315,44 (H = E - G)

A Maxéville le 1 FEV. 2022

La Trésorière Principale

Anne FLUCK

